

La Côte

Daniel Rossellat devra composer avec la droite

Nyon

Réélu tacitement à la syndication, le big boss de Paléo ne craint pas le changement de majorité à l'Exécutif

Madeleine Schürch

Seul candidat à sa succession, Daniel Rossellat a été réélu tacitement. Arrivé directement à la syndication en 2008, le président du Paléo Festival entamera ainsi son troisième mandat à la tête de la Ville de Nyon. Malgré une légère baisse de popularité, due à l'exercice du pouvoir, ce hors parti affilié à la plate-forme de gauche a été le candidat le mieux élu au premier tour avec 52% des voix. Le centre droit aurait pu légitimement revendiquer la syndication, après avoir rafé les quatre sièges restant au deuxième tour et renversé la majorité à l'Exécutif, mais il y a renoncé (lire ci-dessous).

Le centre droit n'avait-il vraiment aucun espoir de vous ravir la syndication?

Il avait effectivement peu de chances d'y arriver, malgré la dynamique dont il a bénéficié au deuxième tour. La plate-forme de gauche a placé d'emblée trois élus, et le nombre de voix qui m'a été accordé montre que les gens sont globalement satisfaits de ce que je fais et qu'on apprécie d'avoir un syndic au centre.

Vous auriez pourtant préféré «gouverner» entre trois de gauche et trois de droite. N'avez-vous pas fait une erreur tactique?

J'ai effectivement demandé à la plate-forme de gauche de ne présenter que quatre candidats au premier tour, afin de ne pas faire preuve d'arrogance. Au deuxième, un autre candidat des Verts et un socialiste auraient peut-être passé. Au final, on voit qu'on a manqué d'ambition et que je ne suis peut-être pas si bon en tactique politicienne! Mais si on avait présenté six candidats et passé cinq, on aurait souffert, et certains dossiers, avec un Conseil communal à majorité de droite.

Ce renversement va-t-il gripper le fonctionnement de l'Exécutif?

Je suis optimiste de nature, car je



Elu tacitement pour un troisième mandat, le syndic Daniel Rossellat aborde avec confiance la nouvelle législature, malgré le changement de majorité au sein de l'Exécutif. PHILIPPE MAEDER

suis capable de travailler avec tout le monde. Il y aura une nouvelle dynamique au sein de la Municipalité, qui sera très différente de la logique partisane de la campagne électorale. La nouvelle majorité n'arrivera pas dans une page blanche, des chapitres ont déjà

été écrits. Elle ne pourra pas tout détruire et réinventer. Ensuite, il y aura certainement des discussions plus animées, avec un arbitrage qui imposera de faire des choix au sein de l'Exécutif. Ce qui permettra de mieux faire passer les dossiers au Conseil communal.

Le centre droit pourrait-il laminier votre programme de législature?

De nombreux projets ont été lancés (19 prévus sur 20 ont passé) et ne seront pas remis en cause. Mais il y a deux enjeux majeurs, qui sont le logement et la mobilité, que droite et gauche n'abordent pas forcément avec la même sensibilité.

Hors parti, vous êtes maintenant le seul sans relais au Conseil communal.

Ma chance, c'est que je peux dialoguer avec tout le monde. Et puis il y aura une meilleure représentativité des élus, puisque 71 ont un relais à la Municipalité.

L'arrivée de trois nouveaux promet-elle une valse des dicastères?

Si la majorité de droite veut s'investir dans certains dossiers, elle n'a qu'à prendre ses responsabilités. Pourquoi pas la mobilité...?

La droite raisonnable

Le centre droit le laissait entendre à l'issue du 2e tour déjà, il n'allait pas briguer la syndication. La question s'est pourtant posée, dans l'euphorie qui a suivi la victoire lui permettant de regagner la majorité perdue il y a dix ans. Avec quatre sièges sur sept, l'entente regroupant le PLR, le Parti indépendant nyonnais, l'UDC et les Verts libéraux aurait pu revendiquer le fauteuil de syndic. «Nous avons deux

objectifs, reprendre la majorité à l'Exécutif et renforcer celle du Conseil communal, buts atteints à 100%. Avec une équipe jeune, trois des quatre élus n'ayant aucune expérience au sein d'un Exécutif, il importe d'abord de prendre ses marques et de faire ses preuves», explique Régis Joly, coordinateur de la campagne pour le centre droit. Surtout, personne n'était de taille à combattre le très réputé Daniel Rossellat.



Alphonse Gemuseus et Lucette ont décroché la médaille d'or de saut d'obstacles en 1924 à Paris. COLLECTION POUDEUR, PULLY

Duos équestres honorés au Musée du Cheval

La Sarraz

La nouvelle exposition du MUCHE célèbre les médaillés olympiques et leurs montures. Documents, témoignages et anecdotes à l'appui

Du binôme Alphonse Gemuseus-Lucette en 1924 au duo de choc formé par Steve Guerdat et Nino des Buissonnets à Londres en 2012, les cavaliers suisses et leurs montures ont cartonné aux Jeux olympiques. Dès aujourd'hui et jusqu'au 31 octobre, le Musée du cheval (MUCHE), à La Sarraz, retrace leurs exploits à travers une exposition temporaire intitulée «L'Olympe des cavaliers suisses».

«La Suisse sera représentée dans les trois disciplines olympiques (ndlr: saut d'obstacles, dressage et concours complet) lors des JO de Rio, au mois d'août prochain. Le moment était donc bien choisi pour retracer les victoires équestres depuis la création des Jeux modernes», explique Charles Trolliet, responsable de l'exposition.

Richement documentée, l'exposition retrace l'aventure des cavaliers (et de leurs fidèles destriers) aux Jeux olympiques à travers une pléthore de témoignages, de photographies, de vidéos, mais aussi d'anecdotes savoureuses. Charles Trolliet en livre une: «Lors des JO de Tokyo, en 1964, les chevaux sont partis en avion de Zurich dans un DC-6. Les sièges de l'avant ont été enlevés pour pouvoir installer les animaux, sourit-il. Il a fallu organiser huit ou neuf escalas avant d'arriver à Tokyo. C'était une sacrée expédition».

Honorés au Musée du cheval, cinq médaillés olympiques, dont Steve Guerdat - sacré ce week-end à Göteborg -, seront présents à La Sarraz lors du vernissage, ce soir à 17 h 30. En deuxième partie de soirée (dès 19 h), Evelyn Niklaus, cheffe de la délégation équestre suisse aux JO de Rio, évoquera les défis que représente cette nouvelle expédition. **N.R.**

«L'Olympe des cavaliers suisses» La Sarraz, Musée du cheval. Du 30 mars au 30 octobre www.museeducheval.ch

A Arzier-Le Muids, la bataille se poursuit

Syndicature Trois candidats se sont annoncés pour briguer la responsabilité de l'Exécutif

En matière de politique locale, à Arzier, les appétits sont voraces. Après deux tours, tant pour le Conseil que pour la Municipalité où s'affrontaient deux listes, la place de syndic ne fait pas exception à la règle. Trois candidats brigueront en effet la responsabilité de l'Exécutif, le 17 avril prochain, pour la seule élection non tacite d'un syndic dans le district. Municipal de

puis dix ans, Christian Dugon mise sur l'ancienneté pour légitimer sa candidature. Réélu sur la même liste, celle de l'Entente villageoise, Elvira Röllli met en avant son long engagement pour la commune.

«La campagne a été mouvementée, avec des propos qui ont pu blesser», analyse la troisième candidate, nouvelle arrivée à l'Exécutif et membre de l'autre liste (Citoyens d'Arzier-Le Muids), Louise Schweizer. «Donner ce choix aux citoyens, c'est l'occasion de faire table rase et repartir sur de bonnes bases.» Un point sur lequel tous les candidats s'accordent. **G.B.**

District de Morges Concurrence dans deux communes

A Buchillon comme à Gollion, deux élus se disputeront la syndication. A Buchillon, Robert Arn (géologue, né en 1952) et Anne-Sylvie Tosi (secrétaire de direction, née en 1960) se sont portés candidats pour reprendre le poste laissé vacant par Joe Mirante. A Gollion, Frédéric Rossi (archéologue et éditeur, né en 1962) tentera de décrocher la place de chef de l'Exécutif face à l'actuel syndic, Pierre-André Pernoud (agriculteur-viticulteur, né en 1956). A noter que, dans le district de Morges, 22 syndics, dont cinq nouveaux, ont été élus tacitement hier. **N.R.**

Il a dit
«J'aurai à cœur d'accompagner avec sincérité et responsabilité les défis passionnants qui jalonnent ces cinq prochaines années»



Vincent Jaques Le syndic de Morges réagit à sa réélection sur son compte Facebook

District de Nyon Seulement cinq nouveaux syndics

Depuis hier, on ne compte pas plus de cinq nouveaux syndics, tous élus tacitement, dans le district de Nyon: à Saint-Cergue, Pierre Graber, municipal sortant, succède à Cornélia Gallay; à Crans-près-Céligny, Robert Middleton, municipal sortant, succède à Jean-Léon Blanc; à Trélex, Yves Ravenel, municipal sortant, succède à Antonio Bilardo; à Mont-Rolle, Chantal Maurer, municipale sortante, succède à Hubert Monnard; et à Chavannes-de-Bogis, Alain Barraud, municipal sortant, succède à Pierre Stampfli. **Y.M.**

Terrasse sur rue



Par beau temps, la terrasse du Cactus Jack, bistro qui donne sur la place de la Gare à Nyon, ne désemplit pas. La rue Jules-Gachet étant devenue piétonne, le gérant Michel Moyal souhaite y installer des tables. La terrasse actuelle, en bois, sera rénovée et agrandie (projet à l'enquête). «Rendre cette rue plus conviviale correspond à l'enjeu de la Commune d'habituer les gens à passer par là», précise le gérant. **Y.M.**

Le chiffre

22

C'est le nombre de résidents que pourra accueillir la Fondation Perceval, à Saint-Prex, dans l'extension à l'enquête depuis hier. «Nous voulons ouvrir une structure adaptée à nos pensionnaires plus âgés, explique Yannick Long, directeur administratif et financier. Nous accueillons une septantaine d'adultes, de 18 à 62 ans. Mais passé une cinquantaine d'années, ces derniers ont des problèmes et des besoins spécifiques auxquels nous devons répondre.» Devisé à presque 10,8 millions de francs, le bâtiment pourrait être livré en 2019. **G.B.**

Hip-hop et reggae

Nyon Vendredi 1er avril (21 h), la scène de l'Usine à Gaz accueille Julio Mwansa Nkowane, alias Rootwords. Ce «rappeur citoyen du monde» est né aux Etats-Unis de parents zambiens mais a grandi en Suisse. L'artiste exprime son attachement au multiculturalisme à travers ses textes et sa musique. **Y.M.**

Courts-métrages

Gland Ce mercredi, sur le grand écran du Théâtre de Grand-Champ à Gland, les familles pourront d'abord assister à la projection de quatre courts-métrages d'animation (14 h-16 h), suivis d'un goûter. Le soir dès 20 heures, un programme de courts-métrages suisses sera présenté au public. **Y.M.**